

APPEL À COMMUNICATIONS



**Organisation
mondiale de la Santé**



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (France)
du 1^{er} au 3 octobre 2014

12^{ème} Colloque international francophone
des Villes-Santé de l'OMS et des Villes et Villages en Santé

La Santé, au Fil de l'eau, au Fil du temps

Au fil du temps, il y a des rythmes et des processus évolutifs transformant nos villes et villages en santé, au fil du temps s'entremêlent et se répondent les différents rythmes des secteurs, des institutions et des citoyens. Les métamorphoses urbaines, subies ou souhaitées, se retrouvent au cœur des enjeux auxquels les responsables locaux, élus ou professionnels, doivent faire face en ces temps de transitions démographique, socio-économique, environnementale et sanitaire.

Parmi les différentes forces directrices qui canalisent ces métamorphoses, l'eau s'avère un vecteur fort dynamique. Ressource essentielle à leur existence, l'eau a accompagné le développement des sociétés humaines qui ont su la dompter et la réguler dans l'espace et dans le temps. Aujourd'hui encore, aucun milieu de vie n'échappe à la nécessité de l'exploiter, d'en user et de la préserver.

Une valeur anthropologique

L'histoire des villages et des villes se comprend souvent à partir de la géographie des territoires, qui répond aux besoins des humains confrontés à la survie et aux nécessités de leur développement. La préoccupation portée à la qualité de l'eau a pour premier intérêt de contribuer à la prévention des maladies d'origine hydrique dues à une contamination chimique, physique ou encore microbiologique. Mais la qualité de l'eau et sa disponibilité suffisante pour répondre à la santé des populations n'est pas le seul aspect qui mérite que l'on y prête attention.

Parce qu'elle accompagne depuis toujours l'évolution des sociétés, l'eau a une valeur anthropologique qui touche à l'ensemble de ses usages : agriculture, industrie, réseaux d'assainissements, transports, énergie, loisirs, ... Des usages souvent conflictuels et qui peuvent conduire à des confrontations révélant les fractures profondes de toute société humaine et sa symbiose avec son milieu de vie.

L'eau et l'urbanisme contiennent, dans ce qui les unit, toutes les dimensions d'un **projet de promotion de la santé** et de ses déterminants. Déterminants biophysiques bien sûr, mais aussi socio-économiques,

psychologiques et culturels. Ce rapport complexe entre l'eau, la santé et les milieux de vie explique la part de responsabilité qui incombe aux élus locaux des villes et des villages et interroge au delà le partage des compétences administratives, des secteurs publics et privés, de la gouvernance urbaine et des politiques publiques.

Une responsabilité sociale

Les Villes-Santé et les Villes et Villages en Santé, parce qu'ils sont engagés dans une perspective de développement durable, mettent tous en projets leur relation aux déterminants de la santé, parmi lesquels tient une place centrale l'eau et ses usages, avec la particularité de ce qui les a constitué au fil du temps.

Une Ville-Santé est une communauté attentive à la réduction des inégalités sociales et à l'accès pour tous aux ressources essentielles à la vie. Cette responsabilité est mise en œuvre au travers de plusieurs aspects qui feront l'objet de présentations de réalisations développées par les Villes et Villages en Santé. En particulier en ce qui concerne l'eau, on peut citer les dimensions :

- **Environnementale**, puisque la première responsabilité d'une collectivité est de s'assurer d'une ressource hydrique fiable. Elle doit mettre en œuvre toutes les conditions favorables à un environnement préservé et une technologie adaptée aux besoins d'accès à une eau de qualité.
- **Sociale**, parce que les caractéristiques de l'eau sur un territoire, de la rivière aux lacs, des marais aux nappes phréatiques, racontent une histoire, celle d'un ancrage sur une terre, de la constitution d'une collectivité locale et de ses usages de l'eau, domestiques, culturels et de loisirs, renforcés au fil du temps par un attachement affectif et symbolique de l'eau dans le paysage de la ville.
- **Économique**, puisque l'eau représente une richesse, entretenue par des innovations techniques et dont la valeur patrimoniale fait l'objet de transactions et d'exploitation par les communes qui en ont la propriété. Indispensable à l'agriculture et l'industrie, l'eau est aussi la première ressource du développement économique.

À l'occasion de ce 12^e colloque international des Villes-Santé de l'OMS et des Villes et Villages en Santé, les réseaux francophones souhaitent examiner les principes fondateurs de la promotion de la santé en milieu urbain autour des expériences des villes des réseaux. Les actions présentées, menées dans le cadre d'une approche globale Ville-Santé, seront identifiées à partir d'activités ou projets se référant aux métamorphoses urbaines et/ou l'eau dans les collectivités, sur les principes du développement durable.

Les actions exposées seront celles des villes des réseaux, mais le colloque est ouvert à tous les acteurs des villes et villages, agglomérations urbaines et collectivités territoriales, chercheurs, habitants, élus, techniciens... intéressés aux univers des milieux urbains et soucieux d'en améliorer la qualité de vie.

Vous avez une communication à proposer (exposé, poster, ...) qui correspond à ces objectifs. Adressez par voie postale ou par courriel avant le 20 février 2014 votre proposition selon le modèle suivant à :



Association S2D • Centre collaborateur O.M.S.
pour les Villes-Santé francophones
2 B rue du Patis Tâtelin – 35700 Rennes – France
virginie.orhant@creai-bretagne.org

PROPOSITION DE COMMUNICATION :

Saint-Quentin-en-Yvelines du 1^{er} au 3 octobre 2014
12^{ème} Colloque international francophone des
Villes-Santé de l'OMS et des Villes et Villages en Santé

Au fil de l'eau, au fil du temps

Nom et prénom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courriel : _____

Population(s) concerné(e)s : _____

Milieu de vie concerné : _____

TEXTE DE PRESENTATION :

- mettre en évidence la mise en œuvre des principes d'intersectorialité, de participation et de partenariat.
- **le texte de 2 à 3 pages** hors illustrations (police Times corps 10) fera l'objet d'une diffusion à l'issue du colloque, s'il est retenu par le comité d'organisation.

/...